

COMPTE RENDU ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES **DU 30 OCTOBRE 2022**

Nombre de membres connus	85
Nombre de présents	22
Nombre de procurations	8
Nombre de voix totale	169
Nombre de voix présentes ou représentées	64
Quorum	85

Le président Gilles VIVET, ouvre la séance de l'AG extraordinaire à 9h30.
64 présents ou représentés pour un quorum de 85. (Pour mémoire 60 à l'AG 2021)

COMPTE RENDU MORAL

TRAVAUX 2022

A) Par entreprises

Travaux de suppression de talus empierrés, souches d'arbres et nivellement
Roa d'Aval, Surville, Correira, Le Gelaz et le Molliex en partie par l'entreprise S. Quey, travaux payés sur fonds propres.

B) Journées des propriétaires

Cette année le bureau avait prévu trois demi-journées de bénévolat sur le périmètre de l'AFP. Deux journées ont été effectuées, la troisième n'a pas été programmée car l'automne ne paraît pas un temps fort de mobilisation pour les bénévoles.

* Une quinzaine de participants, le 23 avril, à la 1ère demi-journée de nettoyage des Combes, plus ramassage de pierres au Savu et aux Chavonnes suivi par un casse-croûte au centre du village.
Grand beau temps et très bonne ambiance conviviale.

* Une vingtaine de participants, le 23 juillet, à la seconde journée sur l'alpage communal de la Côte avec pour objectif de couper le buisson d'arcosses sèches.
Gros travail suivi d'un apéritif et d'un barbecue à l'alpage face au Mont Blanc

EXPLOITATIONS

Gaec du Frenelet – Gaec la Ferme de Montfort – Liliane Vivet – G P des deux jumeaux

1) Visites des exploitations

Organisées le 15 octobre. Avec Gérard Deschamps-Berger pour l'AFP

1.1 / Gaec du Frenelet (non présent)

Entretien satisfaisant sauf à Chaffaudraz Des travaux demandés l'an dernier n'ont pas été effectués.

Des travaux rentrant dans le cadre du solde dû seront entrepris au Creux de Benêt, à Champmagnon et la réalisation d'une amenée d'eau au Praz des Serpin.

1.2 / Gaec de Montfort en présence d'Isabelle Vibert pour le secteur de l'Alpage le 9 septembre et de PV et Isabelle Vibert pour le secteur de Montfort le 15 octobre.

A l'alpage : pas de problème avec les chiens du troupeau de chèvres, certainement dû à la présence d'un berger tout l'été.

Aménagement de la salle de traite à l'intérieur des halles, avec un quai de traite, local de rangement,
Les chèvres continuent de faire diminuer l'implantation des arcosses au profit d'une herbe de bonne qualité.

Secteur de Montfort : Bon état d'entretien,

La quasi-totalité des biens loués ont été girobroyés après le pâturage, ensuite une grande partie fauchée pour récolter le foin.

Un énorme travail a été fait par les exploitants afin d'enlever un maximum de pierres gênant l'exploitation mécanique et l'élagage de lisières permet une mécanisation plus efficace.

Demande de la part des exploitants de finir le travail de suppression des pierres, qui n'ont pu être enlevées manuellement, par une entreprise et de programmer en AG les lisières à traiter.

Prévision pour automne 2023 : Roa d'aval, Champ de la Croix Roa d'Amont. Conditions à définir.

1.3 / Exploitation de Liliane Vivet

Etat d'entretien satisfaisant.

1.4 / Groupement Pastoral des deux Jumeaux

Effectuée le 9 septembre par René Villermet et Gilles Vivet, en présence de Aimé Romanet (Président du GP) et Alexis Romanet (Berger)

A installer, par le GP, l'an prochain, des flotteurs sur les bassins alimentés par le réseau d'eau potable. Bon entretien des voies d'eau, épandage de lisier sur le secteur de Plan Lambert, hersage de certains secteurs.

2) Commission de surveillance

Prévue le 9 novembre

Rapport moral approuvé

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

COMPTE RENDU FINANCIER

Fonctionnement

Recettes		Dépenses	
Loyers 2021	2 669,07 €	Assurance	535,00 €
			535,00 €
		Adhésions	110,00 €
Report solde 2021	583,19 €	Fêtes et cérémonies	263,40 €
		Frais divers	152,89 €
	3 252,26 €		1 596,29 €

Investissement

Recettes		Dépenses	
Subvention communale	€		
Report solde 2021	12 638,84 €		

L'AFP étant en attente de règlement de subventions (Région et FAEDER) le CR n'est pas voté.

ETAT DES EXPLOITATIONS

Comptes des exploitants

Loyers réactualisés en fonction de l'indice national des fermages soit une augmentation de 1.09 %
 Le montant du loyer est donc de 21,55 euros / hectare pour la période du 1/10/2021 au 30/09/2022.
 Pour les alpages la valeur du point a été fixée à 1,27 euro pour cette même période.

-/ GAEC "La Ferme de Montfort"

LOCATION SUR MONTFORT				
Désignations	Pour mémoire valeur locative à l'ha en 2021	Valeur locative à l'Ha 2022 (+1,09%)	Superficie en Ha	TOTAL
Parcelles louées	21,32 €	21,55 €	20,279	437,06 €
Total location sur Montfort				437,06 €

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'ha en 2021	Valeur du point à l'Ha 2022	Nombre de points	Superfi- cie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,20 €	1,27 €	4	8,15	41,40 €
Secteur 1			7,2	8,15	74,53 €
Total location alpage					115,93 €

-/ GAEC "Du Frénelet"

LOCATION SUR MONTFORT				
Désignations	Pour mémoire valeur locative à l'ha en 2021	Valeur locative à l'Ha 2022 (+1,09%)	Superficie en Ha	TOTAL
Parcelles louées	21,32 €	21,55 €	38,5983	831,89 €
Total location sur Montfort				831,89 €

Reste solde dû de 1 122,07 € (compensé en partie par des travaux entrepris au Creux de Benêt, à Champ magnon et la réalisation d'une amenée d'eau au Praz des Serpin).

-/ Groupement Pastoral de Montagny

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'ha en 2021	Valeur du point à l'Ha 2022	Nombre de points	Superfi- cie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,20 €	1,27 €	4	15,94	80,98 €
Secteur 1			5,7	6,44	46,62 €
Secteur 2			4,7	2,62	15,64 €
Secteur 3			5,7	6,88	49,80 €
TOTAL					193,04 €

-/ Groupement Pastoral des Deux Jumeaux

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'ha en 2021	Valeur du point à l'Ha 2022	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,20 €	1,27 €	4	93,83	476,66 €
Secteur 1			8,2	9,65	100,50 €
Secteur 2			4,7	9,19	54,86 €
Secteur 3			6	28,15	214,50 €
Secteur 4			9,2	7,9	92,30 €
Secteur 5			11,5	21,1	308,17 €
Secteur 6			3,2	17,84	72,50 €
Sous total					
Moins-value pour captage eau 10 %					-131,95 €
TOTAL					1 187,53 €

Etat des exploitants approuvé

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

LOYERS 2023 REDISTRIBUTION Délibération 2023-1

Conformément au principe retenu lors de la création de l'AFP, le montant des loyers ne sera pas redistribué aux propriétaires mais alimentera la trésorerie pour couvrir les frais de fonctionnement et constituer des provisions afin de financer les travaux en projet.

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

LOYERS 2023 AUGMENTATION Délibération 2023-2

L'arrêté préfectoral fixant l'indice des fermages réactualisé pour la période du 1/10/2022 au 30/09/2023 prévoit une augmentation de 3,55 % et fixe la valeur du point pour les conventions d'alpage à 1,31 soit 22,31 € (21,55 €) par hectare et 1,31 € (1,27 €)

Les propriétaires décident de ne pas appliquer ce taux fixant les valeurs locatives des terres agricoles en raison du caractère exceptionnel lié aux conditions climatiques et aux difficultés rencontrées par les agriculteurs.

En conséquence les loyers sont fixés pour l'alpage à 1.27 € le point et à 21.55 € à l'hectare pour la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

TRAVAUX 2023 SECTEUR SUBVENTIONNABLE
Délibération 2023-3

Alpage :

Réunion du 16 mars 2022 en Mairie de Saint Marcel

Présents : Jérôme Dupraz pour le Conseil départemental de la Savoie, Rémy Magdinier pour la Société d'Economie Alpestre de la Savoie, Isabelle et Pierre Vincent Vibert pour le Gaec de Montfort, Patrice Deschamps pour le Groupement Pastoral de Montagny, Aimé Romanet pour le Groupement Pastoral des Deux Jumeaux et Gérard Deschamps-Berger et Gilles Vivet pour l'AFP de Montfort.

Objectif : Définir les actions à prévoir sur l'alpage

Lors de la réception des travaux 2021, la deuxième tranche prévue pour 2022 a été remise en cause par le représentant du département. En effet ce dernier ne souhaitait pas accorder de subvention sur un projet n'assurant pas la pérennité de l'intervention mécanique programmée.

Après de nombreux échanges différentes actions ont été avancées pour valoriser l'exploitation de l'alpage. Une option prioritaire a été retenue : création d'une piste permettant, de créer une plateforme de traite sur le haut de l'alpage assurant un meilleur pâturage, de fertiliser la prairie par épandage de lisier et de relier l'alpage de Montagny pour le passage du camion de lait qui récupère les traites des deux alpages. Profitant de la présence, cet été, sur l'alpage d'un hydrogéologue l'avant-projet de piste lui a été soumis. Son analyse du tracé ne permet d'envisager la liaison avec l'alpage de Montagny sans compromettre les deux sources d'eau potable captées à l'aval. Seul un tracé raccourci au-dessus des bâtiments de la Côte peut être conçu pour désenclaver, en partie, le haut de l'alpage. Hypothèse présentée au représentant du GP lors de la visite de septembre qui valide cette avancée, certes insuffisante, mais favorable à une exploitation plus rationnelle du haut de l'alpage.

Cette piste est conditionnée à ce jour par l'intervention du maître d'œuvre Jean Louis SIMON pour évaluer les travaux afin de consulter ensuite les entreprises.

Proposition pour 2023 : piste de l'alpage de la Côte.

Cette proposition est adoptée

Les propriétaires donnent pouvoir au Président pour effectuer les démarches et solliciter les subventions

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

TRAVAUX 2023 AMELIORATION FONCIERE SUR FONDS PROPRES

Continuer les travaux d'amélioration foncière sur fonds propres

Proposition pour 2023 : Mirabargeon et petits travaux annexes suivant demandes des exploitants

Le programme des travaux d'amélioration foncière est adopté

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

TRAVAUX 2024 SECTEUR SUBVENTIONNABLE

Il est envisagé de continuer de la reconquête pastorale sur MONTFORT sur les secteurs :
Ingebergin, Praz Derrière, La Fontaine

Les propriétaires auront jusqu' au 31 juillet 2024 pour couper leur bois, après cette date comme d'habitude c'est l'AFP qui gèrera en distribuant des lots aux volontaires.

Sont concernés les parcelles suivantes avec les noms des propriétaires :

Propriétaire	Section	Numéro	Surface Ca	Lieudit	Exploitant
Deschamps-Berger Gérard Marcel	G	665	1105	L'Ingebergin	Non affecté
Guillot Marie Hélène	G	666	370	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Mugnier Daniel	G	667	157	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Indivision Larochaix George Julien	G	686	845	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Vivet Max	H	470	315	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Hélène Anne Aimée	H	471	290	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	472	83	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Poli Gisèle Annette née Mugnier	H	473	65	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Indivision Larochaix Marcel	H	478	245	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Christian	H	479	603	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Arlette	H	480	493	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Liliane Marie	H	481	272	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Hollender Bouvier Marie Odile	H	482	485	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Hollender Bouvier Marie Odile	H	483	500	Praz derrière	Non affecté
Indivision Vivet Maurice	H	549	542	Les Replats	GAEC du FRENOLET
Commune de Saint-Marcel	H	657	608	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Prost Maryline	H	658	608	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Commune de Saint-Marcel	H	659	609	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Villermet Marie Annick née Vivet	H	660	400	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	661	405	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Gombert Jean François	H	662	150	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Héritage refusée (Chapuis Nicole)	H	663	420	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Inutine Odette née Vivet	H	664	477	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Ferront Hervé	H	665	915	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	666	214	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	667	220	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Garda Yvon	H	668	220	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Forat Pierre	H	669	474	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Vivet Claude	H	679	954	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Vivet Max	H	680	476	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Deschamps-Berger Gérard Marcel	H	681	316	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Commune de Saint-Marcel	H	682	720	La Fontaine	GAEC du FRENOLET

MATINEE DES PROPRIETAIRES

Dates à définir 2 matinées sont prévues :
Sur l'alpage et Montfort

ATTRIBUTION DES 38 PARCELLES EXPLOITEES PAR LILIANE VIVET

Suite à l'arrêt de l'exploitation de Liliane VIVET ces 38 parcelles pour une surface de 9433 Ca sont à louer. Le GAEC La Ferme de Montfort et le GAEC du Frénolet se sont portés candidats pour les exploiter.

G 103 Le Savu ,G 104 Le Savu ,G 105 Le Savu, G 106 Le Savu, G 110 Le Savu ,G 111 Le Savu , G 114 Le Savu, G 115 Le Savu ,G 124 Le Savu ,G 125 Plan Champ, G 126 Plan Champ, G 127 Plan Champ, G 128 Plan Champ, G 129 Plan Champ, G 130 Plan Champ, G 131 Plan Champ, G 132 Plan Champ, G 133 Plan Champ, G 134 Plan Champ, G 135 Plan Champ, G 136 Plan Champ, G 137 Plan Champ, G 139 Plan Champ, G 140 Plan Champ G, 141 Plan Champ, G 142 Plan Champ, G 143 Plan Champ, G 144 Plan Champ, G 145 Plan Champ, G 146 Plan Champ, G 147 Changebois, G 148 Changebois, G 187 Le Molliex, G 188 Le Molliex, G 189 Le Molliex, G 190 Le Molliex, G 1087 Plan Champ, G 1088 Plan Champ

Les propriétaires décident à l'unanimité de confier la location de ces parcelles au GAEC La Ferme de Montfort.

Ces parcelles seront ajoutées en totalité au bail du GAEC La Ferme de Montfort.

Un nouveau bail précisant ces ajouts et le montant du nouveau loyer en date du 01/01/23 sera proposé au preneur.

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	64	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

ELECTIONS

A pourvoir :

1 poste de titulaire

1 poste de suppléant

Laurette ROFFINO se propose pour le poste de titulaire

Gérard GOMBERT se propose pour le poste de suppléant

Ils sont élus par un vote à mains levées

Nombre de votant	64	Suffrages exprimés	64
Pour l'adoption	62	Contre l'adoption	0
Abstentions	2	Refus de vote	0

QUESTION DIVERSES

- Le bail du GAEC du Frénolet suivant l'avenant N°2 du 01-01-2014, prend fin le 31 décembre 2023. Le preneur n'ayant pas dénoncé ce bail 18 mois avant cette date, le bail est reconduit.
- La réunion des AFP de Savoie est prévue le 1 décembre à Ugine. Elle est ouverte à tous.

Séance levée à 12H00

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le :30/10/2022

Et de la réception par la tutelle le :